



BULLETIN INFOS

BOURSEVILLE

JUILLET 2022

EDITO DU MAIRE

L'édito du Maire.

Chers(es) habitants(es), les élections présidentielles et législatives sont terminées. Pour notre part, je tiens à remercier les habitants qui ont répondu présent pour la tenue des bureaux de vote le dimanche 12 juin 2022, et qui ont participé au dépouillement électoral.

Vous avez pu aussi lire dans la presse régionale que les financements concernant le city stade et la rénovation du clocher de notre église ont été refusés par la préfecture !!

Beaucoup de projets ruraux se sont vus, dans les communes aux alentours, refuser l'aide de l'état. Je ne me résoudrai pas à abandonner nos projets pour le bien de tous.

Nous avons en ce début d'année réussi le pari de créer un comité des fêtes à Bourseville. C'est une charge de moins pour le conseil municipal tant en régie qu'en travail. Je tiens à féliciter tous les membres pour leur implication, Pierre, Virginie, Pauline, Angèle, Amandine et Émilie. Ils sont toujours en recherche de coup de mains n'hésitez pas à les rejoindre.

Les grandes vacances débutent pour nos enfants et cette année fut particulièrement riche en événements, séjour au ski, sortie de fin d'année et kermesse. Tout cela a été possible grâce à l'investissement des enseignantes et je tiens encore à les remercier une nouvelle fois. J'en profite encore pour souhaiter une bonne continuation à Mme Testu et lui souhaite toute la réussite possible dans son nouveau poste.

Notre commune devrait connaître aussi les changements avec des travaux de voirie, vous avez pu constater le chemin d'Abbeville qui a été « refait », bientôt les travaux rue de Woignarue vont débiter aussi et ce sera au tour de la rue de Tully de se « refaire » une beauté avec des aménagements concernant l'enfouissement des réseaux électriques, la sécurité et la vitesse, tous ces sujets devront avoir l'aval du conseil municipal. Ces travaux ont été retardés à cause de la COVID et des ressources nécessaires.

Nous y reviendrons dans les prochains bulletins infos.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous d'excellentes vacances.

Et on se retrouve à la rentrée.

Le Maire

Yannick CAUX

A VOS AGENDAS

11 juillet : cirque sur la place de Bourseville

14 juillet : rassemblement à 11h45 en Mairie / repas sur réservation organisé par le Comité des Fêtes / Jeux sur le stade

20 au 23 août : fête locale

12 juillet : Passage de la balayeuse

30 juillet : Soirée moules frites organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers

3 septembre : Repas au Centre Socio Culturel organisé par la Société Chasse

4 septembre : Brocante sur la place de Martaigneville organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2022 A 19H00

L'an deux mille vingt-deux, le 30 juin à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Mmes DURET, HOLLEVILLE, JOLLY, PLOUARD, et Mrs CAUX, DENTIN, DURET, HEDIN, PILOY,

Pouvoirs : Monsieur TERNISIEN DE BOIVILLE pouvoir à Madame JOLLY Monsieur BEURAIN pouvoir à Monsieur DURET François Monsieur DELRUE pouvoir à Madame HOLLEVILLE

Madame SANNIER pouvoir à Madame JOLLY

Absents : Mme CHARLET,

Approbation du Compte rendu du 08 avril 2022

Le compte rendu est adopté à l'unanimité 13 pour.

Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur DURET François est désigné secrétaire de séance

Ajout d'un point à l'ordre du jour

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation au Conseil Municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Modification des statuts Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées

Le Conseil vote à 13 voix pour

Tarifification ALSH

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal que le Centre de Loisirs sera ouvert du 08 juillet au 29 juillet 2022 et que la tarification adoptée lors de la réunion de Conseil Municipal du 21 mai 2021 est à la semaine. Cette année la 1^{ère} semaine d'ouverture ne compte qu'une journée le vendredi 8 juillet. Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de délibérer sur un tarif exceptionnel pour cette journée.

Pour rappel les tarifs sont les suivants :

QF	0 < QF ≤ 800	800 < QF > 1500	QF > 1500
Tarif enfants scolarisés à l'école de Bourseville	20 €	28 €	30 €
Tarif enfant de Bourseville scolarisés à l'extérieur	22 €	30 €	32 €
Tarif extérieurs	30 €	38 €	40 €
Nuit camping	5 €/ nuit	5 €/ nuit	5 €/ nuit
Garderie du matin	1 €/ jour	1 €/ jour	1 €/ jour
Garderie du midi	1 €/ jour	1 €/ jour	1 €/ jour

En complément d'information Monsieur le Maire informe le Conseil que l'effectif du Centre de Loisirs est complet. Les 4 animateurs ont été recrutés et que les réunions de préparation ont déjà commencé.

Effectif au 27 juin 2022 : 16 maternelles / 31 primaires – collège soit 47 enfants dont 19 non scolarisés à Bourseville (Woignarue – Friaucourt – Dieppe – Friville – Dargnies)

Le budget prévisionnel de dépense s'élève à 3 397 €

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'appliquer un tarif unique de 5 € pour la journée du 08 juillet

Le Conseil vote à 13 voix pour

Financement du SMUR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de Monsieur BARBIER Michel, Maire de la Ville d'Eu, attirant son attention sur les modalités de fonctionnement du SMUR d'Eu, pour l'année 2021 il est intervenu 2 fois sur la commune. Le Maire de la Ville d'Eu sollicite la commune pour une participation financière à hauteur de 0.50 € par habitant soit 375 €, somme identique à l'année dernière.

Cette somme a été prévue au budget

Le Conseil vote à 13 voix pour

Création d'une commission « petits travaux »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est régulièrement interpellé par des habitants qui souhaitent apporter leur aide au bricolage communal.

Il propose de créer une commission petits travaux qui sont jugés utiles pour la collectivité et nécessaires à l'entretien du village.

Tous les habitants sont les bienvenus avec leurs bras et leur bonne humeur

- Finition du terrain de pétanque
- Porte du local tables et chaises et ancienne caserne à refaire
- Trottoir à désherber pour les personnes âgées

Un courrier sera envoyé à la compagnie d'assurance pour s'assurer de la couverture des bénévoles

Le Conseil vote à 13 voix pour

Subvention Comité des Fêtes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Comité des Fêtes est créé et que le bureau est en place. Le Comité des Fêtes est déjà en fonctionnement puisque comme prévu il a organisé le feu de la Saint-Jean.

Il convient de fixer le montant de la subvention qui lui sera allouée.

Monsieur le Maire rappelle qu'à la création du Comité des Fêtes le Conseil s'était engagé à verser une subvention de 1000 €.

Monsieur le Maire propose donc d'allouer 1000 € de subvention au titre de la création d'association.

Le Conseil vote à 13 voix pour

Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées

Monsieur le Maire informe le Conseil que par courrier en date du 28 juin 2022, le Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées demande aux collectivités adhérentes de bien vouloir délibérer sur les nouveaux statuts validés par le comité syndical en date du 22 novembre 2021.

Les deniers statuts datant du 24 septembre 2020 ne sont plus à jour, il convient d'apporter quelques évolutions.

Ces évolutions portent sur :

- *L'article 3 : Objet du Syndicat : le syndicat n'est plus une structure de préfiguration mais une structure opérationnelle*
- *Les compétences du syndicat ont été mises à jour*
- *Le délai de convocation passe de 15 à 5 jours francs*
- *La Mise à jour du périmètre*

Le Conseil vote à 13 voix pour

Divers

Lancement du financement participatif à compter du 1^{er} juin, au 30 juin 2022 1000 € de dons collectés. La DETR a été refusée, il faut donc trouver de nouveaux financements.

A la demande de plusieurs parents, à compter du 1^{er} septembre la garderie sera ouverte dès 7h15

Présentation du diaporama réalisé par l'AVBS

« Les balcons de la Baie – Projet de Valorisation »

La parcelle AH 36 – rue de Tully a été cédée à l'APEV (Association pour la Promotion de l'Environnement dans le Vimeu), un projet de mare et de randonnées est à l'étude.

Rappel aux conseillers que la présence aux opérations électorales est une obligation sauf événements exceptionnels.

Monsieur DURET rappelle que la borne eau camping-car n'est toujours pas réparée, Monsieur le Maire l'informe que les pièces sont commandées depuis plusieurs mois, que la facture a été réceptionnée mais toujours pas les pièces.

Demande de Monsieur DELRUE d'obtenir une subvention de 2 500 € pour l'organisation d'un loto pour l'école, Monsieur le Maire rappelle qu'une subvention ne peut être versée qu'à une association et non à une personne physique.

Le service technique est composé de 2 agents titulaires et d'un apprenti. Un agent est en arrêt de travail depuis le 24 février dernier. Le second a été victime d'un accident du travail le 30 juin. Un recrutement doit avoir lieu dès le lundi 4 juillet.

Monsieur DENTIN demande que les lampes extérieures du CSC soit retirées pour éviter qu'elles ne s'allument quand il fait jour pendant la période d'été. Monsieur le Maire lui indique qu'il va demander le passage de l'électricien.

La Commission de sécurité a délivré un avis favorable pour le Centre Socio Culturel.

En raison de différentes demandes de location en Janvier 2023, les vœux du Maire se dérouleront le 3^{ème} week-end.

INFOS

Pensez à télécharger l'application IntraMuros, vous y retrouverez rapidement toutes les informations utiles de la commune



Vente de pupitres d'écolier



PUPITRE DOUBLE 45 €



PUPITRE SIMPLE 30 €

▶ RAPPEL ▶

➤ L'utilisation des engins à moteur thermique (tondeuses, tronçonneuses...) est **autorisée** uniquement du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h00** et de **14h30 à 19h30**, le **samedi de 8h30 à 12h00** et de **14h30 à 19h00**, le **dimanche et jours fériés 10h00 à 12h00**

MERCI DE RESPECTER CES HORAIRES POUR LE BIEN DE TOUS

Les feux sont **interdits** sur la commune

➤ **Caniveaux et trottoirs** : Par arrêté en date du 23 juillet 2019, les Boursevillois sont tenus de balayer le trottoir et le caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur de la ou des façades de leur propriété (maisons, cours, jardins, ...). Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués.

➤ **Orties et chardons** : La destruction des orties et des chardons doit être effectuée avant le 14 juillet

➤ **Livret d'accueil** : Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie, un livret d'accueil leur sera remis à l'occasion

➤ **Inscription registre canicule** : Les personnes de plus de 65 ans ou les personnes reconnues adultes handicapées peuvent s'inscrire par téléphone au 03.22.30.20.33 ou en Mairie aux horaires d'ouverture sur le registre canicule.

➤ **La société des propriétaires et chasseurs de BOURSEVILLE** est ouverte à tous chasseurs ou nouveaux chasseurs désirants s'adonner à leur passion les cotisations sont inchangées la convivialité est de rigueur et la participation de tous est requise. Carte sociétaires disponible pour les nouveaux chasseurs.

Rédigez votre demande d'adhésion au président rapidement.

MR CAUX Yannick président de la société de chasse de BOURSEVILLE à l'adresse de la mairie, 305 grande rue 80130 BOURSEVILLE

PHOTOS



Feu de la Saint Jean



Le Fleurissement



Le terrain de pétanque aménagé par des élus et des bénévoles



Kévin FOURNIER agent remplaçant des services techniques



Kermesse de l'école et départ de Fanny



Fête de la Musique organisée par Holleville Boissons & Goody Burger



Fête des voisins Rue de Belloy



FINANCEMENT PARTICIPATIF



POUR LES PARTICULIERS

Bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur le revenu égale à 66% du montant de votre don.

POUR LES ENTREPRISES

Bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur les sociétés égale à 60% du montant de votre don.

La Commune de BOURSEVILLE veut relever le défi du « Crowdfunding » aussi appelé « Financement participatif ». Nous avons besoin de vous pour défendre notre projet de création d'un équipement sportif qui porte en lui les valeurs de l'enfance, du sport et de la jeunesse !

ALORS, devenez acteur de la réalisation de l'aire de jeux multisports de Boursevillle !

Pour effectuer un don

Rendez-vous sur le site : <https://app.collectivty.fr/fr/mairie-bourseville> ou en flashant le QR Code ci-dessous



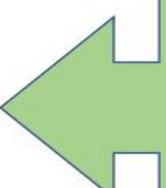
**ENSEMBLE, donnons
vie à ce projet !**



**CANDIDATURE DE
BENEVOLES**

Vous souhaitez vous investir, partager vos compétences, vous sentir utile, participer à la vie locale dans la bonne humeur

Alors devenez bénévole pour votre commune pour aider à la réalisation de petits travaux



Nom :

Prénom :

Numéro de Téléphone :

je souhaite être contacté pour obtenir de plus amples renseignements sur le bénévolat